



DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Autorisation de conduite n°2022-01

Je soussigné, Gérard LIOT Maire de la commune d'Aussac-Vadalle, **certifie que** M. CHAILLOUX Sébastien,

1. a été reconnu **apte médicalement** le 01.02.2021 au poste de travail de conduite d'engin par le Docteur JAMMET Christophe, médecin du travail,
2. a été contrôlé sur ses **connaissances et savoir faire pour la conduite en sécurité**, le 11 mars 2022
 - ☐ par l'organisme testeur ECF CERCA qui lui a délivré l'ACCUS Attestation de Connaissances et de Capacités à l'Utilisation en Sécurité – Engins de chantier tracteur agricole – 100 cv + bras tondeuse,
3. a connaissance des **lieux et instructions** à respecter sur les sites d'intervention.

En foi de quoi, j'autorise **CHAILLOUX Sébastien Adjoint Technique territorial principal de 2^{ème} classe à conduire les engins suivants** dans le cadre de son activité professionnelle :

- tracteur agricole – 100 cv
- bras tondeuse

Fait à Aussac-Vadalle
Le 25 avril 2022

Gérard LIOT,
Maire d'Aussac-Vadalle